



Association québécoise
des professeur.e.s de français

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Moratoire sur la tenue des épreuves uniques

Québec, 30 novembre 2020 – Depuis septembre dernier, partout au Québec, divers groupes de professionnel-le-s de l'éducation réclament un moratoire sur la tenue des épreuves uniques pour l'année en cours. L'Association québécoise des professeur.e-s de français unit sa voix à celle des enseignant-e-s de français et encourage le Ministre de l'éducation à entendre les besoins nommés par les professionnel-le-s qu'il représente.

La pratique entièrement révisée

Le contexte de crise dans lequel les professionnel-le-s de l'éducation oeuvrent cette année est exceptionnel. Par conséquent, à maintes reprises, les enseignant-e-s ont notamment été invité-e-s à revoir leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation, leur matériel didactique, leurs méthodes pédagogiques et leur gestion de classe. Nous avons été témoins, à l'AQPF, de l'engagement de nos membres dans une démarche volontaire de formation continue visant, d'une part, à mieux appréhender les besoins des élèves qui allaient vivre une partie de leur apprentissage en ligne et, d'autre part, à réagir de manière efficace et professionnelle à toutes les situations inédites qui, c'était certain, allaient demander aux enseignant-e-s une bonne dose quotidienne de résilience et d'adaptation physique, psychologique et sociale.

Depuis septembre, le jugement professionnel des enseignant-e-s, dont dépendrait normalement l'ensemble des choix relatifs à l'acte d'évaluer, est régulièrement invoqué par ces derniers pour justifier la demande répétée, maintenue au fil du temps, que soient annulées les épreuves ministérielles de l'année scolaire en cours, ou qu'elles soient transformées pour être plus cohérentes avec les nouvelles pratiques didactiques et pédagogiques qui ont été encouragées par le Ministère de l'éducation lui-même et, rappelons-le, par le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport *Évaluer pour que ça compte vraiment*. Certes, la normalisation et la validation entre pairs peuvent avoir un effet non négligeable sur la confiance que les Québécois-e-s ont envers leur système d'éducation, mais le besoin d'apprendre des élèves prime. Or, plusieurs enseignant-e-s estiment que la pression induite par la préparation des épreuves nuit à leur travail. En effet, leurs élèves doivent être préparé-e-s longtemps d'avance à la passation de ces examens traditionnels qui ne ressemblent plus aux évaluations progressives et

authentiques prônées maintenant. Ainsi, des apprenant·e·s qui n'ont pas encore entièrement rattrapé leur retard du printemps se voient déjà pressé·e·s de se conformer aux attentes auxquelles ils·elles ne devront réellement faire face qu'en juin.

Saisir la balle au bond

Considérant qu'elle a pour mission de contribuer à la qualité et à l'amélioration de l'enseignement du français par la réflexion et la formation continue, l'Association québécoise des professeur·e·s de français encourage le Ministre de l'éducation à entendre et à considérer sérieusement les explications théoriques et pratiques énumérées à maintes reprises en faveur de l'annulation des épreuves uniques au travers divers médias; elle espère également que le Ministre annoncera rapidement un moratoire d'une année au moins sur la tenue des épreuves ministérielles uniques. L'AQPF aimerait aussi souligner que, comme le rappelle régulièrement Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, les occasions actuellement offertes de repenser l'éducation sont multipliées par le contexte en évolution continue. Pourquoi ne pas repenser l'évaluation jusqu'au bout de la chaîne?

L'année scolaire en cours est une épreuve unique en soi, dans tout le réseau de l'éducation. Donnons aux enseignant·e·s la liberté d'agir et soutenons leur apprentissage à eux·elles aussi, non pas par la surveillance, mais plutôt par la formation continue.

[L'Association québécoise des professeur·e·s de français \(AQPF\)](#), qui regroupe des acteurs de tous les niveaux d'éducation, est une association à but non lucratif indépendante et n'est liée à aucune instance politique. Sa mission est de contribuer à la qualité et à l'amélioration de l'enseignement du français.

-30-

Karol-Anne T. Auger, présidente de la section Mauricie-et-Centre-du-Québec,
Nancy Allen, présidente de la section Québec-et-Est-du-Québec,
Josée Beaudoin, présidente de la section Montréal-et-Ouest-du-Québec,

Association québécoise des professeurs de français,
info@aqpf.qc.ca | 450-923-9422.